

Le baromètre du greffe du Tribunal de commerce de Paris Juillet-août 2005

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la capitale

La tendance de l'été : « Un bilan en demi-teinte au regard de l'augmentation des jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires »

Tableau de bord : indicateurs clés de l'économie parisienne pour l'été 2005

Indicateur de variation été 2005 / été 2004 (juillet-août)	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 306 775 entreprises, soit de 10 272 de plus qu'en juillet/août 2004	+3,46%	
Les immatriculations d'entreprises ¹	+5,31%	
<i>dont, immatriculations de SARL à libre capital social</i>	+71,55%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs		-0,07%
L'endettement fiscal des entreprises		-3,87%
L'endettement social des entreprises		-15,36%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires	+11,97%	

« **Un bilan en demi-teinte pour l'économie parisienne cet été** ¹. Après un passage difficile, l'économie parisienne semble se redresser avec une augmentation importante de la création d'entreprise. Signe encourageant, les immatriculations de SA/SAS, structures susceptibles de générer un chiffre d'affaires et un volume d'emplois significatifs, progressent de 6,23 %. Toutefois cette tendance devra être confirmée dans les prochains mois pour compenser la baisse de 1% du nombre d'immatriculations au titre des 8 premiers mois de l'année 2005 par rapport à la même période en 2004. Les évolutions qui devraient permettre d'endiguer la tendance négative du premier semestre devront conjuguer une nouvelle augmentation du nombre des immatriculations d'entreprises avec une baisse des défaillances d'entreprises. Sur ce dernier point, l'économie parisienne enregistre une nette dégradation, avec une augmentation de 12% des jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires cet été, et une hausse de 4,81% pour les huit premiers mois de l'année 2005, par rapport à la même période en 2004 ».

INDICATEUR QUALITE du SERVICE GREFFE pour août 2005
Délai d'immatriculation des entreprises au Registre du commerce : 1 jour franc

Le greffe maintient le cap de la qualité au service des entreprises et du Tribunal de commerce. Certifié ISO 9001 (Version 2000) depuis juillet 2004, le greffe s'engage à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais. En août 2005, les nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 1 jour.

¹ Mois de juillet et août 2005

IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DE L'ETE

Hausse des immatriculations : +5,31% par rapport à juillet-août 2004
Baisse cumulée sur les 8 premiers mois de l'année de -0,80%
par rapport à la même période en 2004

Grâce à un afflux d'immatriculations en août 2005, 2 403 créations, soit +26,21% par rapport à août 2004, la création d'entreprises s'est montrée plus dynamique cet été. Toutes catégories confondues, 5 014 nouvelles structures se sont immatriculées au Registre du commerce durant l'été 2005, soit une hausse de +5,31% par rapport à l'été 2004.

Les principales tendances relevées pour juillet/août 2005, par rapport à juillet/août 2004, sont les suivantes :

En hausse :

- Les immatriculations de sociétés par actions (SA/SAS) : +6,23%, soit 392 créations
- Les créations de SARL : +3,33%, avec 2 886 immatriculations. Dans cette catégorie, les immatriculations d'EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée) enregistrent une hausse de 27,27% par rapport à l'été 2004
- Les immatriculations de SNC : trois fois plus de créations, avec 220 nouvelles entités créées

En baisse :

- Les créations de groupements d'intérêt économique : -44,5%, soit 10 immatriculations
- Celles de commerçants personnes physiques : -13,50%, avec 346 nouvelles immatriculations
- Celles des autres formes juridiques (sociétés en commandite, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc) : -12,5%, soit 21 créations.

Malgré le net redressement de cette fin d'été, la création d'entreprises dans la Capitale enregistre pour les 8 premiers mois de l'année 2005, une légère baisse de 0,8% par rapport à la même période en 2004.

La création d'entreprises à Paris a enregistré une meilleure performance cet été après un mois de juin plutôt morose. L'on note néanmoins que les créations de structures juridiques faiblement capitalisées, telles que les EURL et les SARL à libre capital continuent à gagner du terrain. La reprise des immatriculations de sociétés par actions, plus capitalisées et créatrices de davantage d'emplois, constitue en revanche un indicateur positif pour l'économie de la Capitale. Ce résultat devra néanmoins être confirmé dans les mois qui viennent.



PROFIL DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS PARISIENS LA TENDANCE DU MOIS

Des créateurs et des créatrices plus jeunes :
Leur âge moyen s'établit à 41 ans et 6 mois

Cet été, le nombre de créatrices d'entreprises enregistre un recul. 27,52% des nouveaux entrepreneurs sont des femmes, soit une diminution de près de deux points par rapport à l'été 2004, et 72,48% sont des hommes.

Toujours pour l'été les créateurs d'entreprises, hommes et femmes confondus, sont plus jeunes. Ils sont âgés de 41 ans et demi en moyenne, contre 42 ans et un mois pour l'été 2004.

Les tendances principales à dégager de la pyramide des âges sont les suivantes :

Rajeunissement des hommes créateurs d'entreprise :

- Les jeunes hommes âgés de moins de 35 ans sont un peu plus nombreux à créer leur entreprise. 4,43% ont moins de 25 ans, soit +0,5 points par rapport à l'été 2004, et 24,37% sont âgés de 26 à 35 ans, soit +1,9 points au regard de l'été 2004

Moins de femmes créatrices d'entreprises :

- Les femmes ont été moins nombreuses à créer leur structure cet été. Les tranches d'âges les plus concernées sont les 26-35 ans (26,03%) et les 36 à 45 ans (28,36%), en hausse d'un point. Le nombre de créatrices de 46-55 ans, en revanche, enregistre une diminution de 2,3 points par rapport à l'été 2004.

Moins de nouveaux entrepreneurs « seniors » de plus de 56 ans :

- Les créateurs de plus de 56 ans sont moins nombreux, soit 15,81% des nouveaux entrepreneurs, ce qui représente une diminution de près d'un point par rapport à l'été 2004. Les hommes sont les plus concernés, avec une baisse de deux points.

Pyramide des âges des créateurs d'entreprises :

	2005			2004		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	5,12%	7,01%	4,43%	4,45%	5,87%	3,87%
Entre 26 et 35 ans	24,73%	26,03%	24,37%	22,97%	24,32%	22,45%
Entre 36 et 45 ans	30,29%	28,36%	31,14%	30,81%	28,69%	31,72%
Entre 46 et 55 ans	24,04%	22,56%	24,74%	25,16%	24,92%	25,31%
Supérieur à 56 ans	15,81%	16,04%	15,32%	16,61%	16,19%	16,66%



**RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE :
LA TENDANCE DE L'ETE 2005**

Hausse des radiations volontaires : +5,55%

1 617 entrepreneurs ont volontairement radié leur entreprise du Registre du commerce cet été, soit une hausse de 5,55% par rapport à l'été 2004. Ce chiffre s'élève à 850 radiations en août 2005, en augmentation de 17,57% par rapport à août 2004.

En juillet et août 2005, le greffe a radié d'office 887 entreprises ayant principalement cessé leur activité ou déménagé dans un autre département. L'an passé, le greffe avait procédé à une opération d'apurement du Registre du commerce pendant l'été. En août 2005, 539 entreprises ont été radiées d'office, soit une diminution de 70,67% en comparaison avec août 2004.

Pour les 8 premiers mois de 2005, les radiations volontaires augmentent de 5,55%.



INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DE L'ETE

**Stabilité des financements accordés aux entrepreneurs -0,07%
par rapport à l'été 2004**

Cet été, le greffe a enregistré 1 371 inscriptions relatives aux prêts bancaires accordés aux entrepreneurs parisiens pour acquérir un fonds de commerce, louer, acquérir ou installer un local commercial, soit un nombre stable au regard de l'été 2004. Ces financements, révélateurs de l'indice de confiance des banques vis à vis des chefs d'entreprises, ont progressé en août 2005, avec 543 inscriptions prises auprès du greffe, soit +5,85% par rapport à août 2004.

Au titre des 8 premiers mois de l'année 2005, 5 083 prêts ont été accordés, soit une augmentation de 4,93% en comparaison avec la même période en 2004.



ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL ² : LA TENDANCE DE L'ANNEE 2005

**Baisse de -15,36% des inscriptions de privilèges de la Sécurité Sociale
et de -3,87% des inscriptions de privilèges du Trésor public
en 2005 par rapport à 2004**

Cette année, l'Urssaf ou les caisses de retraite ont inscrit 13 057 inscriptions de privilèges concernant les cotisations sociales impayées auprès du greffe, soit une diminution de 15,36% par rapport à la même période de 2004. En revanche, le montant cumulé des sommes conservées par le greffe relatives à ces inscriptions enregistre une augmentation de 101,83%.

En 2005 également, le Trésor public a inscrit 14 405 privilèges auprès du greffe, soit une baisse de 3,87% de l'endettement fiscal des entreprises. Le montant des sommes diminue de 4,77% par rapport aux 8 premiers mois de 2004.

L'été 2005 confirme la tendance des 8 premiers mois de 2005. Cet été, les inscriptions de l'Urssaf marquent une baisse de 20,26%, ainsi que les sommes conservées qui diminuent de 26,33%. Pour les sommes dues au Trésor public, les inscriptions enregistrent une baisse de 5,50%, alors que le montant d'endettement progresse de 21,44%.



LES JUGEMENTS D'OUVERTURE DE REDRESSEMENT ET DE LIQUIDATION JUDICIAIRES POUR L'ETE 2005

**Augmentation des jugements d'ouverture, soit +11,97%,
Baisse de 41,84% du passif cumulé et de 63,39% des effectifs salariés concernés
pour l'été 2005 en comparaison avec l'été 2004**

Pour l'été 2005, les défaillances d'entreprises enregistrent une hausse : 393 décisions de redressement ou de liquidation judiciaires ont été rendues par le Tribunal de commerce de Paris, contre 351 pour l'été 2004, ce qui représente une augmentation de 11,97%. Le mois de juillet 2005 avait déjà été marqué par

² Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

une augmentation des défaillances (+8,76%), qui s'est confirmée en août (+15,92%). Pour les 8 premiers mois de 2005, cet indicateur enregistre une hausse de 4,81% par rapport à la même période en 2004.

❖ **Baisse du passif cumulé déclaré au greffe : -41,84% pour l'été 2005**

Cet été, les entreprises défaillantes ont déclaré un passif cumulé de 150 000 000 €, soit une diminution de 41,84% par rapport à l'été 2004.

En août 2005, cette tendance à la baisse s'est confirmée. Le passif cumulé s'élevait à 54 872 500 €, soit une diminution de 2,79%.

Depuis début 2005, le passif total cumulé s'élève à 664 160 500 €, soit une baisse de 23,36% par rapport à la même période de 2004.

❖ **Diminution des effectifs salariés directement concernés par les procédures collectives : -63,39% pour l'été 2005**

Cet été, 1 600 salariés ont été directement concernés par les défaillances d'entreprises, ce qui représente une diminution de 63,39% par rapport à l'été 2004.

Pendant l'été, les branches d'activité les plus concernées ont été les suivantes :

- Commerce (gros et détail) : 31,31% des effectifs
- Industrie hors agro-alimentaire : 30,30% des effectifs
- Services aux entreprises : 17,38%.

En août, les emplois touchés s'élèvent à 531, soit une diminution de 2,79%.

Depuis le début de l'année 2005, 6 571 salariés ont été concernés par les procédures collectives, soit 38,35% de moins que pour les 8 premiers mois de 2004.

❖ **Les résultats en données corrigées**

En excluant les entreprises importantes recensées dans le processus appelé « Régime Général »⁴, on obtient les résultats en données corrigées³.

Durant l'été 2005, 14 décisions d'ouverture à l'encontre d'entreprises importantes ont été rendues par le Tribunal de commerce Paris, dont 9 ouvertures de redressement et 5 de liquidation judiciaires. Durant l'été 2004, les juges avaient prononcé 11 décisions à l'encontre d'entreprises répondant aux critères du « régime général ».

Toujours pour l'été 2005, l'on notera les faits suivants concernant ces entreprises :

- Elles ont cumulé un passif de 49 500 000 €, soit une baisse de 61,56% par rapport à l'été 2004. Le passif moyen par entreprise s'élève à 255 858€.
- Elles emploient 662 personnes, soit une diminution de 79,84% en comparaison avec l'été 2004.

L'ouverture d'un redressement judiciaire en juillet 2004 à l'encontre d'une entreprise de 2 995 salariés, qui exerçait son activité dans le domaine du transport public routier de marchandises, avec un passif cumulé de près de 100 millions d'euros, explique cette différence.

L'été 2005 aura été marqué par la mise en redressement judiciaire d'une entreprise de développement, production, commercialisation et prestations de services en matière d'imprimerie et d'édition, qui a cumulé près d'un million d'euros de passif, et emploie 277 personnes. Cette entreprise a été mise en redressement judiciaire.

³ Les données corrigées s'obtiennent en soustrayant les passifs déclarés et les effectifs salariés des entreprises qui entrent dans le cadre du régime « général » des procédures collectives. Ce régime concerne les entreprises qui disposent d'un chiffre d'affaires supérieur à 3 048 980 € et/ou employant au moins 50 salariés. Un régime dit « simplifié » est appliqué aux entreprises qui se situent en dessous de ces seuils.

En données corrigées⁵, pour l'été 2005, le passif cumulé par ces entreprises défaillantes enregistre une baisse de 22,15% et les emplois concernés diminuent de 74,95%, en comparaison avec l'été 2004.

En conclusion, l'évolution à la hausse des jugements d'ouverture de procédures collectives, assombrit les bons résultats de la création d'entreprises cet été. Seuls points positifs : le passif cumulé par les entreprises défaillantes et les effectifs salariés directement touchés enregistrent une diminution.



PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE DE L'ETE

**Baisse des détections des entreprises potentiellement en difficulté : -35,57%
et du nombre d'entretiens accordés par les juges de la Prévention : -26,06%
pour l'été 2005 par rapport à l'été 2004**

Cet été, le service de la Prévention des difficultés du greffe a détecté 163 entreprises potentiellement en danger de défaillance, ce qui représente une baisse de 35,57% par rapport à l'été 2004. En août, cet indicateur a également enregistré une diminution de 28,92%, suivant ainsi la tendance amorcée depuis mai 2005.

Venant compléter ce dispositif, les dirigeants d'entreprise sont reçus par les juges du Tribunal lors d'entretiens personnalisés. Durant ces rendez-vous, le point est fait sur les mesures à prendre pour sauvegarder l'entreprise et ses emplois. Selon les cas, les entrepreneurs sont orientés vers des professionnels, experts-comptables, administrateurs judiciaires, avocats qui les appuient dans leurs démarches. Cet été, 139 rencontres ont eu lieu, soit une baisse de 26,06% par rapport à l'été 2004. Depuis le 1^{er} janvier 2005, 1 617 entretiens ont été accordés, soit une diminution de 4,15% en comparaison de la même période en 2004.

❖ Stabilisation des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés en juillet/août

Cet été, 12 321 salariés ont été directement concernés par la Prévention des difficultés des entreprises, soit une hausse de 23,33% par rapport à l'été 2004. Les juges du Tribunal de commerce de Paris examinent actuellement ces dossiers.

Les salariés travaillant dans les secteurs suivants sont les plus touchés :

- Commerce : 46,85%, soit 6 fois plus que pour l'été 2004 ;
- Services aux entreprises : 22,73%, soit une baisse de 26 points par rapport à l'été 2004;
- Industrie : 9,46%, soit une hausse de 2,6 points
- Services aux particuliers : 9,07%, soit une diminution de 1 point.

Cet été, les entreprises détectées par la Prévention du Tribunal présentent principalement les caractéristiques suivantes :

- 68,5% sont des SARL, et 17,6% des sociétés anonymes
- 27,9% des sociétés disposent un chiffre d'affaires inférieur à 750 000 €,
- 34,2% de ces entreprises emploient entre 1 et 9 salariés.

En ce qui concerne le traitement de ces entreprises en difficulté, l'on note cet été une très forte hausse des procédures collectives, qui double en comparaison avec les mois précédents, soit 45,8% des dossiers traités par les Juges. Par ailleurs :

- 42,4% des entreprises qui font actuellement l'objet d'un examen par les juges, poursuivent leur activité ;
- 10,2% font l'objet d'une mise à l'enquête ;
- 1,7% bénéficient d'un règlement amiable.

En conclusion, pour les 8 premiers mois de 2005, les dossiers ouverts enregistrent une baisse de 14,44%, et les entretiens accordés sont moins nombreux, soit -4,14% par rapport à la même période en 2004.